



COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

OBJET : RELEVÉ DE DÉCISION DE LA SÉANCE DU 27 MAI 2026

La Commission tient à rappeler que l'ensemble des acteurs participants, y compris les dirigeants des clubs, aux compétitions organisées par la LNB sont tenus à un devoir d'exemplarité. À l'issue de la saison régulière 2025/2026 de BETCLIC ELITE et d'ELITE 2, la CJDR précise que les sanctions disciplinaires prononcées et non encore purgées seront exécutées lors des compétitions officielles LNB auxquelles les intéressés seront régulièrement qualifiés.

Elle souligne à cet égard que chacun doit avoir pleinement conscience que son comportement est de nature à impacter directement l'image du basketball.

Réunie le 27 mai 2026 en urgence, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements de la Ligue Nationale de Basket a rendu la décision suivante :

AFFAIRE DISCIPLINAIRE

Dossier n°D62 – Narcisse NGOY (PB86)

¼ aller Playoffs d'accèsion en Betcllic ELITE – PB86 / SQBB du 24 mai 2026 :

- Tentative de brutalité

➤ **Suspension de un (1) match ferme et un (1) match assorti de sursis**

Le match de suspension ferme est fixé lors de la rencontre suivante :

- ¼ de Finales 2 des Playoffs d'accèsion Betcllic ELITE : SQBB / PB86 du 27 mai 2026